


PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n° 6a : Plan de zonage - Commune
Échelle 1:5 000

Version du 10/04/2026

Révision du PLU Document arrêté le : Document approuvé le :	IngESPACES 016 Descartes 23, rue Alfred Nobel 77420 Champs-sur-Marne TEL : 01 64 61 86 24
---	---



- Zone urbaine**
- UA - Zone du centre ancien présentant une mixité de fonctions
 - UB - Zone d'extension du tissu urbain du bourg
 - UE - Zone d'équipements publics ou d'intérêt collectif
 - UI - Zone à vocation économique
 - Ula - Secteur nord des grands moulins
 - Ulb - Secteur sud des grands moulins
- Zone à urbaniser**
- IAU - Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
 - Ap - Secteur agricole paysager à préserver
- Zone naturelle**
- N - Zone naturelle
 - Ng - Secteur du golf
 - Nc - Secteur des châteaux

- Éléments à préserver au titre de l'article L.113-1 du CU**
- Espace boisé classé à protéger et conserver
- Éléments à préserver au titre des articles L.151-23 et L.151-19 du CU**
- Parc et espace vert
 - Coeur d'îlot
 - Alignement d'arbres
 - Haie
 - Cours d'eau et plan d'eau
 - Bâti remarquable protégé
 - Élément bâti protégé : mur de clôture
 - Vue remarquable

- Éléments à préserver au titre de l'article L.151-38 du CU**
- Cheminiements piétons à préserver

- Autres prescriptions et informations**
- Secteur d'OAP
 - Emplacement réservé
 - Lisière de protection des boisements de plus de 100 ha
 - Périmètre de 500 m autour de la gare

Emplacement réservé	Destination	Superficie	Bénéficiaire
ER A	Élargissement de la rue D. Casanova	4001 m2	COMMUNE
ER B	Élargissement de la sente des Rougeolles et espace libre public	1156 m2	COMMUNE
ER C	Élargissement de la rue E. Laval (ex-sente du Clos Perrot)	585 m2	COMMUNE
ER D	Élargissement de la route de la Bourgogne	2061 m2	COMMUNE
ER E	Aménagement voirie de la route de la Carrière	708 m2	COMMUNE
ER F	Aménagement voirie de la route de Courcelles	1000 m2	COMMUNE
ER G	Élargissement de l'emprise de la rue de Beauregard	40 m2	COMMUNE
ER H	Élargissement de la rue des Coutumes (+1,50m)	115 m2	COMMUNE

